



Résumé de la leçon

Vous avez la responsabilité de veiller à ce que les certificats de tous les membres soient à la disposition de l'évêque.

Les certificats de membres :

- Permettent aux dirigeants de connaître les membres.
- Permettent aux dirigeants de savoir quelles ordonnances salvatrices un membre devrait recevoir.

Quand un certificat de membre arrive :

- L'évêque examine le certificat pour voir s'il y a des ordonnances que le membre devrait se préparer à recevoir.
- L'évêque ou l'un de ses conseillers souhaite la bienvenue au membre lors d'une réunion de Sainte-Cène.
- Les dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires coordonnent leurs efforts pour intégrer le membre.
- Les dirigeants de la prêtrise et de la Société de Secours lui attribuent des instructeurs au foyer et des instructrices visiteuses.
- L'évêque ou l'un de ses conseillers lui propose un appel.

Si les dirigeants ne reçoivent pas le certificat de membre, les événements mentionnés risquent de ne pas se produire.

Utilisez le MLS, le cas échéant, pour fournir les rapports concernant les membres à l'évêque.

Revoyons vos responsabilités en matière de réception et d'utilisation des certificats de membres.

Vous avez la responsabilité de veiller à ce que les certificats de tous les membres soient à la disposition de l'évêque.

Les certificats de membres :

Permettent aux dirigeants de connaître les membres.

Et permettent aux dirigeants de savoir quelles ordonnances salvatrices un membre devrait recevoir.

Quand un certificat de membre arrive :

L'évêque examine le certificat pour voir s'il y a des ordonnances que le membre devrait se préparer à recevoir.

L'évêque ou l'un de ses conseillers souhaite la bienvenue au membre lors d'une réunion de Sainte-Cène.

Les dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires coordonnent leurs efforts pour intégrer le membre.

Les dirigeants de la prêtrise et de la Société de Secours lui attribuent des instructeurs au foyer et des instructrices visiteuses.

Et l'évêque ou l'un de ses conseillers lui propose un appel.

Si les dirigeants ne reçoivent pas le certificat de membre, les événements mentionnés risquent de ne pas se produire.

Utilisez le MLS, le cas échéant, pour fournir les rapports concernant les membres à l'évêque.